

Comité: Conseil de sécurité historique

Question : Look ahead ! En 2024, arrêter la catastrophe a temps !

Auteur : Algérie

En 2020, l'Algérie a cédé la souveraineté du Sahara occidental au Maroc en échange de nouvelles ressources économiques, telles que des mines de phosphates et des nouvelles zones de pêche. Malgré cet accord, les tensions demeurent. Des mesures doivent donc être prises dès 2024: le renforcement des missions de l'ONU (casques bleus), un contrôle plus rigoureux du nucléaire et une réforme au droit de veto qui n'a pas été abordée depuis longtemps.

L'Algérie estime que le renforcement du maintien de la paix est crucial : La MINURSO est essentielle pour préserver la paix et la stabilité au Sahara occidental. Ainsi, une intervention des casques bleus, à condition que le territoire concerné donne son accord, protégerait les droits des Sahraouis et éviterait une escalade militaire.

En outre, l'Algérie s'oppose fermement à l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins militaires en l'Afrique du Nord. Elle proposera donc, dès 2024, la création d'un traité de l'AIEA qui garantirait l'usage exclusivement pacifique de l'énergie nucléaire, renforçant ainsi la sécurité de la région.

Par ailleurs, l'Algérie conteste le droit de veto, qui a empêché l'adoption de résolutions essentielles pour la paix dans le Maghreb, comme dans le cas des crises en Syrie depuis 2011, bloquées par les vétos de la Chine et de la Russie. La délégation algérienne souhaite donc une réforme de ce droit afin de limiter l'influence des grandes puissances, qui bloquent parfois les efforts des pays plus modestes.

Enfin, l'Algérie est convaincue que la coopération économique telle qu'on la voit en 2030, pourrait servir d'apaisement pour les tensions. En développant des projets communs, des infrastructures ou de zones économiques spéciales, il pourrait y avoir une réunification des deux pays par l'économie réduisant ainsi les risques de confrontation. Par exemple, dans les mines de phosphates et les zones de pêches, un partenariat serait avantageux car il contribuerait à une croissance économique plus durable et des relations améliorées. Cette collaboration pourrait aussi lutter contre des menaces comme le terrorisme ou la criminalité.

L'Algérie reste convaincue qu'il est possible de calmer les tensions en 2030. Les Nations unies en particulier doivent renforcer leur rôle dans les zones de tensions par des missions de paix et de réformes. L'avenir du Maghreb repose également sur la gestion responsable des ressources et d'une « mise au clair » des technologies telles que le nucléaire. En somme, cet avenir repose sur la coopération des territoires de l'Afrique du Nord.